

FIN DE CARRIÈRE · SECTEUR PRIVÉ

Actualité de la fin de carrière dans le secteur privé

Une journée pour faire le point sur les fins de carrière dans le secteur privé : modes de sortie, droits au chômage et à la retraite, textes et décisions de l'année, coût des départs. De quoi arbitrer en connaissance de cause et réviser ses pratiques.

Objectifs

1. Identifier les options disponibles en fin de carrière dans le secteur privé
2. Distinguer les conséquences de chaque mode de rupture sur les droits ARE et retraite
3. Orienter un salarié vers les bons dispositifs et interlocuteurs
4. Mesurer les enjeux financiers des départs pour l'entreprise

Programme

- 01 Panorama des options de fin de carrière**
 - Les modes de sortie du secteur privé : démission, rupture conventionnelle, licenciement, mise à la retraite
 - Différences essentielles entre les dispositifs et enjeux pour l'entreprise
- 02 Les droits à l'ARE du salarié senior**
 - Qui a droit à l'ARE, dans quelles situations, pour quel montant
 - Règles spécifiques aux seniors : durée d'indemnisation étendue
- 03 Les paramètres clés de la retraite CNAV et AGIRC-ARRCO**
 - Âge légal, durée d'assurance, décote et surcote
 - Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO : principes de calcul
- 04 Arbitrages financiers et orientation pratique**
 - Départ direct en retraite vs rupture conventionnelle suivie d'ARE puis retraite
 - Interlocuteurs à mobiliser selon la situation du salarié
 - Questions/Réponses à partir des situations rencontrées par les participants
- 05 Textes et jurisprudence de l'année**
 - Évolutions récentes de la retraite et de l'assurance chômage applicables aux fins de carrière
 - Décisions marquantes sur les ruptures et les départs
 - Pratiques à réviser et documents à mettre à jour

En pratique

RÉFÉRENCE
FCIB**DURÉE**
1 jour · 7 h**FORMAT**
Présentiel ou distanciel, en intra**NIVEAU**
Actualité**SECTEUR**
Secteur privé**PUBLIC**
Dirigeants, managers, DRH non spécialisés en protection sociale du secteur privé, gestionnaires RH en charge des fins de carrière.**PRÉREQUIS**
Aucun. Une pratique de la gestion des départs facilite la mise en application.

Méthodes pédagogiques

- Panorama structuré sans jargon technique
- Tableaux de synthèse simples
- Illustrations à partir de situations réelles anonymisées
- Questions/Réponses

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Quiz de connaissances (6 questions), évaluation à chaud

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.